



Mamers contre la France

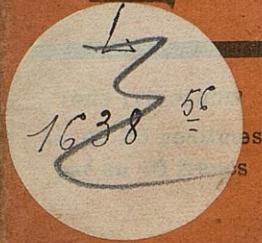


Le BOURG POURRI

par

JEAN PIOT & GUSTAVE TÉRY

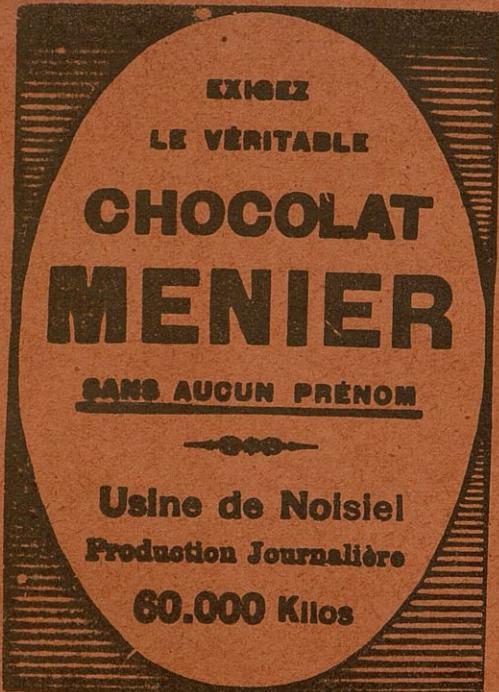
L'ŒUVRE



11^e ANNÉE : 30 Avril 1914
N^o 18
220, Faub. St-Honoré (8^e)
Téléphone : 589-55

DIRECTEUR :

GUSTAVE TÉRY



Toute maison d'alimentation soucieuse
de satisfaire sa clientèle tient les conserves
AMIEUX Frères. Exiger cette marque.



les élections de Mamers.

Impressions d'un candidat.

« Je remercie les 292 électeurs qui, dimanche dernier... »

Ou plutôt, je les félicite.

Il se trouve donc encore dans la circonscription de Mamers 10.421 citoyens qui n'approuvent point l'assassinat, et 292 qui pensent qu'on peut être républicain sans être « caillautiste ». Vous voyez bien que les gas de la Sarthe ne sont pas si bêtes qu'on le prétendait.

Ah ! l'instructive, la passionnante expérience que nous avons tentée ! Nous nous sommes jetés dans la mare à corps perdu ; mais nous ne craignions point de nous y enliser. Je n'ai pas songé un instant que je serais élu à Mamers, et d'ailleurs je ne pouvais l'être ni là ni ailleurs, pour la simple et bonne raison que je n'ai pas encore vingt-cinq ans.

Ce n'est pas de cela qu'il s'agissait. Il fallait dire aux Mamertins ce qu'on leur cachait. Il fallait leur dire qu'il y avait eu une affaire Rochette, qu'Agadir avait coïncidé avec le ministère Caillaux, que la lettre ton Jo était authentique, et que Calmette était bien mort, quoi qu'on leur eût conté. Pour poser des affiches, répandre des tracts, pénétrer dans les réunions, il fallait un candidat. On m'a offert de l'être. J'ai accepté d'autant plus volontiers cette candidature sérieuse, que je n'étais pas moi-même un

candidat sérieux. Je ne risquais pas de devenir Q. M. Je n'allais à Mamers avec Téry que pour y dire, et, si l'on ne voulait pas nous écouter, pour y crier la vérité.

Franchement, ce ne fut pas commode.

L'arrondissement de Mamers est immense, et lointain. Mamers n'est qu'à deux cents kilomètres de Paris; mais il faut, par voie ferrée, quatre ou cinq heures pour l'atteindre, en changeant de train trois fois. La circonscription, dans sa plus grande longueur, a bien près de vingt lieues. Nous n'avions qu'un moyen de faire notre campagne : l'auto. Voilà pourquoi, le dimanche 19, ayant frété un double phaéton très modeste, nous roulâmes, par Chartres et Nogent-le-Rotrou, vers Mamers. Cela n'alla pas sans encombre : des pannes nous retardèrent. Et le soir tombait quand nous entrâmes dans la cité paisible. Car Mamers est une sous-préfecture d'un calme classique. Des rues désertes, une grande place qui ne s'anime, je pense, qu'aux jours de foire. Seuls, quelques soldats mettent dans les rues un peu de mouvement. Mais les cafés sont sages, et l'on dort tranquille dans les hôtels patriarchaux.

Il nous apparut dès l'abord, par des conversations, que l'électeur à qui nous avions affaire était lent d'esprit, retors et renfermé. Il fallait donc lui dire les choses clairement, pour qu'il les pût comprendre ; complètement, pour qu'aucune objection ne restât sans réponse ; et résolument, sans nous laisser décourager par la froideur de l'accueil. C'est ainsi qu'avec patience, au cours de la première journée, à l'hôtel, sur la route, dans les auberges, nous avons composé phrase à phrase, mot à mot, notre affi-

che : *Monsieur Caillaux*. Nous y avons dit tout ce qu'il y avait à dire : rien de plus.

Surtout, pas une injure : pas une ! Nous n'avons même pas voulu, pour désigner Caillaux, employer le terme d' « individu ».

Notre affiche prête, nous gagnâmes le Mans, pour y établir notre quartier général. Le Mans est en effet, par rapport à « ma » circonscription, bien mieux situé que Mamers, excentrique à son arrondissement. C'est donc du Mans que nous avons rayonné, sur notre voiture, semant nos brochures au vent...

Entre temps, j'avais déposé à la Préfecture ma « déclaration », ce qui se fit aisément malgré ma très apparente jeunesse.

Et nous vécûmes dans la fièvre...

Il fallut faire imprimer les affiches, les professions de foi et les bulletins ; en assurer le placardage ou la distribution. Mais nous avons vaincu toutes ces difficultés. Avec nos humbles ressources, nous faisant nos propres distributeurs, groupant autour de nous quelques bonnes volontés, nous sommes parvenus à atteindre les électeurs. Et quelle que fût notre fatigue, si courts que fussent les délais, si nombreux et si rudes que fussent les obstacles, nous avons mené à bien la tâche. Mais aussi nous sentions que nous faisions œuvre utile, nécessaire, et qu'à défaut de toute la Sarthe, nous avions toute la France avec nous.

Encore ne voudrais-je pas médire de la Sarthe et des Sarthois. Il s'est trouvé tout de même dix mille honnêtes gens autour de Mamers pour dire à Caillaux : « Allez-vous-en ! » Et, en dehors de la circonscription, au Mans,

par exemple, vous ne vous doutez pas de tous les encouragements qu'on nous a prodigués. Nous sentions, en cet hôtel manceau où nos coups de téléphone, nos sorties nocturnes, nos conciliabules compliquaient le service, nous sentions autour de nous une sympathie muette, mais active, une complaisance qui n'avait rien de mercenaire, une approbation dans un sourire, dans le ton, dans l'empressement mis à nous satisfaire. Et je vois encore, sur le trottoir, devant la porte, cet homme, bien plus âgé que moi, qui m'a abordé, m'a félicité, m'a parlé de Téry avec une admiration qui m'émut, et m'a dit presque respectueusement : « Merci ! »

Je n'ai nulle gêne à raconter cela. Quand on a, huit jours durant, été accusé à droite et à gauche des pires compromissions, quand on a été traîné dans la boue par Caillaux, soupçonné par d'Aillières, on est fier des amis inconnus qui sont venus vous tendre la main sur une place publique et qui, simplement, vous ont dit : « Continuez ! »

Et combien étaient-ils ! ...

C'est, dans un bureau télégraphique, la buraniste qui nous déclare : « Je ne comprends pas comment ce Caillaux ose encore se montrer dans le département... Mais j'ai peur que vous n'arriviez trop tard. » C'est toute la Sarthe, ce sont tous ceux qui là-bas échappent à la tyrannie de Caillaux, qui se sentent honteux de ce « représentant » et qui poussent le cri de l'*Œuvre* : « Tout ! mais pas ça ! »

Il va sans dire que nous n'avons pas eu que des encouragements. Il va sans dire qu'on a usé à notre égard des pires procédés de police.

Un soir, je téléphone à un confrère du *Figaro*. Nous nous entendons très mal. « Parlez plus

fort ! me crie-t-il : nous sommes en dérivation ; on nous écoute à la Préfecture. » Aussitôt, nous sommes coupés. Après quelques secondes, la communication est rétablie. Le téléphoniste s'était simplement trompé de mouvement. Surpris par l'exclamation de mon correspondant, il avait enlevé notre « fiche » au lieu d'enlever celle de M. le Préfet.

Et, chaque fois que nous téléphonions, à un journal, à l'*Œuvre*, à un ami politique, c'était, dans l'appareil, la « friture » dénonciatrice. Mais Dieu sait si nous nous en moquions !

L'espionnage de M. Caillaux est très perfectionné. Il use de l'automobile comme du téléphone. Un jour, à Mamers, nous rangeons notre auto devant l'hôtel du Cygne. Derrière elle vient prendre place une forte voiture chargée de caillautistes qui, vraiment, n'avaient pas l'air de Mamertins. On aurait juré qu'ils venaient en droite ligne, non des quais de la Sarthe, mais du quai des Orfèvres. Après déjeuner, nous démarrons : ils démarrent. Nous tournons à droite : ils tournent à droite. Nous nous arrêtons devant une maison : ils s'arrêtent. Tranquillement, nous descendons, et Téry, plein de courtoisie, les prie d'attendre cinq minutes. Ils attendent en effet. Mais l'attente leur semble longue : ils se trouvent ridicules, et s'en vont. Nous ne les avons pas revus.

Qu'importaient ces mouchards ? Nous n'avions rien à cacher. Et nous n'avions non plus aucun souci des prédictions du Préfet qui, le mercredi, en son cabinet, nous avait fort aimablement déclaré que nos efforts seraient vains, et que M. Caillaux était élu.

Il y eut mieux. On a saboté la voiture de nos afficheurs. A Saint-Rémy-des-Monts, tout près de Mamers, ces braves gens s'étaient arrêtés

pour passer la nuit. Ils avaient mis leur auto au garage. Le lendemain matin, leurs quatre pneus et le pneu de secours étaient lardés de coups de couteau; un organe essentiel du moteur était brisé. Ils nous téléphonent. Nous accourons, voyons le maire. Il est, évidemment, partisan de Caillaux. Il nous reçoit avec gêne. Il ne sait pas qui a fait le coup. On ne peut pas savoir, n'est-ce pas?... Mais bien sûr, on ne peut pas approuver ça. M. Caillaux lui-même... Nous l'interrompons, et, comme il est épicer-charcutier, nous lui achetons deux livres de saucisses. Son visage s'éclaire: il sourit presque. Encore un peu, il deviendrait «piotiste», si j'ose dire. Malheureusement, nous n'avons pas le moyen, comme M. Caillaux, d'attacher tous les électeurs avec des saucisses.

Les journaux ont déjà raconté qu'à la suite de cet incident nous déposâmes une plainte à la gendarmerie de Mamers, et comment nous y fûmes reçus. Il était clair, à entendre le brigadier, que nous étions, dans l'affaire, moins les victimes que les coupables. C'est qu'on donne au mot «victime», à Mamers, un sens particulier. Chacun sait notamment que Caillaux est la victime de Calmette...

Donc, malgré tant d'avertissements ou d'obstacles, nous nous mîmes en campagne. Nous partions au matin avec notre voiture chargée de brochures. Et tout le long des routes, devant les fermes encloses de haies vives, devant les maisons blanches en bordure du chemin, à travers les villages, aux gens qui travaillaient dans les champs, aux gosses qui jouaient sur les talus, nous lancions l'*Oeuvre* comme une bonne semence. Les numéros vengeurs, pleins

d'Agadir et de Rochette, et de Calmette, pleins de faits et d'accusations précises, les *Bilans*, qui énumèrent toutes les fautes de la radicaille, volaient dans le soleil. Et tous les ramassaient, les filles avec des rires, les enfants avec des piailllements de moineaux, les cultivateurs plus lents, plus défiant, mais attirés quand même. Les conducteurs arrêtaient leur cheval, les cyclistes sautaient de selle pour cueillir au bord de la route le petit livre rouge. On sentait partout le même désir de savoir, de juger mieux, pièces en main. Ceux-là même qui, derrière notre passage, hurlaient: «Hou! hou! les Chouans!» ceux-là ont lu ou liront. Trop tard? Tant pis! La semence germera.

Mais nous ne voulions pas seulement courir ce pays admirable en y répandant l'*Oeuvre* ou en y collant des affiches. Nous voulions voir les gens, causer avec eux, nous rencontrer avec Caillaux et son fidèle d'Estournelles.

Le paysan sarthois est fort intelligent, je le dis sans ironie aucune. Mais, quel que soit son «parti», il est resté chouan dans l'âme. Les paysans, en général, sont discrets, renfermés. Le Sarthois est impénétrable. Pour mieux se soustraire à votre curiosité, il prend volontiers l'air lourdaud ou bonasse; mais parlez lui d'acheter une pièce de cidre, et ses yeux s'éveillent. Il est âpre au gain et met avant tout, avec ingénuité, son intérêt personnel. Au reste, il ne sait pas très bien ce qu'est l'intérêt général. Il sait encore moins ce qu'est le Congo, et il n'a aucune raison de ne pas croire «monsieur Kâyaux» quand il lui affirme que ce sont simplement quelques hectares de vagues marécages.

En revanche, l'affaire Rochette lui semble

toute simple. M. Caillaux avait un ami. Cet ami avait une sale histoire. M. Caillaux tout-puissant a arrangé l'affaire, comme il arrête les procès de chasse, comme il fait obtenir des sursis, comme il fait donner des palmes aux illettrés. Tout ça, c'est de la politique.

Et c'est bien à cela, en effet, que se réduit la « politique » telle que nous l'a faite le scrutin d'arrondissement. Nous avons assisté pendant huit jours à la lutte de deux clientèles, de deux féodalités ayant chacune ses vassaux et ses serfs. Nous venions dire aux gars de la Sarthe : « Voici ce qui se passe. On vous le cache. On vous en cache les conséquences. La République est gravement compromise par ceux qui prétendent la défendre. » On nous a répondu : « Vous êtes des Parisiens. Vous venez de Paris en automobile, et vous ne connaissez pas les intérêts du pays. » Du « pays », c'est-à-dire du paysan, de chaque paysan.

Le jour où nous rencontrâmes M. d'Estournelles à Sceaux-sur-Huisne, il eut recours à des « arguments » pour la première fois depuis le début de la campagne. Jusqu'alors, il s'était contenté d'apitoyer les Sarthois sur le « malheur » de M. Caillaux et son foyer détruit; il s'en tenait à proclamer très haut le républicanisme du « patron ». Ce jour-là, il fallut bien nous répondre. Et il nous répondit que le mot de Clemenceau sur Caillaux n'avait jamais été prononcé, qu'il n'était en tout cas qu'une « boutade »; que la lettre *ton Jo* avait dû être « volée » et que par conséquent elle ne prouvait rien; que, d'ailleurs, nous étions des Jésuites, payés par les curés.

Sans doute les partisans de Caillaux applau-

dissaient quand même et hurlaient à nos répliques. On nous écouta pourtant, et bien des gens réfléchissaient.

Nous parlions fort paisiblement, dans ces réunions de campagne. Fort paisiblement, et sans indignation. Nous nous en tenions à citer des faits, des textes, presque sans commentaire. Nous en appelions très simplement au bon sens de l'auditoire, laissant à M. Caillaux les gémissements, les éclats de voix, les supplications pathétiques; et l'on éprouvait une véritable gêne à entendre cet homme, si puissant hier encore, implorer ses électeurs d'un ton de pauvre qui demande l'aumône.

Nous le rencontrâmes pour la première fois au Tronchet. Nos simples questions le mirent dans une fureur effroyable. Il nous attendait. Il sortit d'une serviette une collection de l'*Œuvre*. Et il rappela que nous avions combattu tour à tour Briand, Chaumié, Fallières, comme si ce n'était pas là notre fierté. Il s'emporta; il s'oublia. Il donna l'impression d'un homme à la mer qui se débat dans tous les sens, et s'enfonce davantage à chaque mouvement. La colère l'aveugle, et la vérité le rend fou...

Dans un coin, cependant, un brave homme nous invectiva. Tout à l'heure, en entrant, il nous a pris pour des amis de Caillaux et nous a serré la main. Il rattrape maintenant, en hurlant, son geste malheureux... Peut-être, demain votera-t-il pour M. d'Aillères, ou pour moi,— qui sait? Mais, en public, il applaudit Caillaux. Pensez donc! S'il est réélu, on aura besoin de lui.

Car voilà ce qu'a fait de nos bons paysans le scrutin d'arrondissement.

Mais ce qu'il fait des citadins est bien pis encore. Samedi soir, au théâtre de Mamers, à cette réunion où Caillaux nous avait traitrusement « invités », j'ai eu l'impression inoubliable d'une force inconsciente, faite d'intérêts personnels accumulés, d'excitations malsaines, de haines, de jalouses, déchaînée dans une salle. Autant est belle une foule, la foule spontanée, sincère, soulevée par un enthousiasme soudain, par une colère noble et brutale, autant est monstrueuse cette assemblée de « partisans », de « membres de comités », défendant leur gamelle. La première peut faire peur ; la seconde n'inspire que le dégoût.

Et je suis sûr, notez-le, qu'à part quelques jeunes garçons à casquette plate, venus en droite ligne du boulevard Rochechouart, tous les gens qui hurlaient à mort dans cette salle sont en leur privé d'honnêtes gens. Avant que Caillaux n'eût pris la parole, j'avais plaisanté avec mes voisins. C'étaient de « bons bougres », semblait-il. Ils le sont restés. Mais l'énerverment de l'attente, les glapissements de Caillaux nous désignant à leur vindicte, leur ignorance des faits, le sentiment plus ou moins conscient de leurs intérêts inavouables, tout cela les a soulevés, eux d'ordinaire si calmes, en une exaspération folle dont seul était responsable celui qui, au lieu d'exposer son programme, nous trainait dans la boue en nous reprochant de l'outrager, nous qui ne pouvions ouvrir la bouche. Et à le voir exciter ainsi ses partisans jusqu'aux gestes de meurtre, on s'expliquait mieux comment il mit le browning dans la main de sa femme...

Tout de même, elle a senti, cette foule en furie, qu'il y avait quelque courage à venir ainsi dans cette salle, tout seuls ; à la regarder en

face, les bras croisés, deux heures durant ; à repousser la protection offerte au dernier moment par le « bureau » ; à sortir tranquillement et lentement sous les poings tendus. Et j'ai vu dans les yeux de certains comme une honte d'eux-mêmes...

Quand nous eûmes échappé à ce lâche guet-apens, alors que nous remontions en voiture, un homme de mise très modeste s'est approché de nous. Il nous a tendu la main et a dit deux fois :

— C'est bien ça, Monsieur.
— C'est bien ça, Monsieur.

Et nous avons causé, Téry et moi, pendant cinq minutes, avec émoi, de cette poignée de main sincère.

JEAN PIOT.

P. S. à deux Camarades. — Au Tronchet, M. Caillaux m'a reproché d'avoir fait jadis retentir les couloirs de l'Ecole normale des cris de : « Vive le Roi ! » Tous mes camarades savent que c'était là une plaisanterie d'Ecole. Personne n'a jamais songé à voir en moi un « Camelot », pas plus qu'à me croire convaincu quand, en 1910, je soutenais la candidature « congressiste » du citoyen Coullet dans le cinquième arrondissement. Je me suis fait une pinte de bon sang, l'autre jour, quand j'ai vu un homme d'Etat comme M. Caillaux tirer parti contre moi de ce simple exercice vocal.

Je n'ai jamais fait partie, à l'Ecole normale, d'aucun groupement politique. Il n'y avait d'ailleurs, rue d'Ulm, qu'un groupe sillonniste et un groupe socialiste qui fussent constitués. L'opinion radicale n'était guère représentée que par deux de mes camarades qui étaient déjà à la solde de M. le sénateur Perchot, et de qui, sans aucun doute, M. Caillaux tient le détail que j'ai rappelé. L'un d'entre eux faisait partie du groupe socialiste, ce qui ne l'empêchait point d'écrire des « éditoriaux » contre *l'Humanité*.

Je puis leur garantir, à l'un et à l'autre, que mes convictions républicaines valent au moins les leurs. Je les affirme ici librement, comme j'écris librement tout ce que j'écris. Et cela vaut bien autant que d'essayer de mettre en français chaque matin la pensée du parti radical.

J. P.

Notre brochure de propagande

La Faillite des Radicaux LEUR BILAN

aura le même succès pour le second tour de scrutin.

Nous recommandons spécialement le mode de propagande employé par Jean Piot dans la Sarthe (voir plus haut son article).

Trois cent mille exemplaires ont été enlevés la semaine dernière. Nous avons fait un nouveau tirage pour satisfaire aux demandes des candidats d'opposition républicaine et des militants qui soutiennent leur candidature, en répandant notre tract à la campagne et dans les ateliers.

Imprimé en très gros caractères, il est spécialement destiné aux gens **qui n'ont pas le temps de lire.**

Le 100	5 fr.
Le 1.000.	40 »
Les 10.000	300 »

Pour toute commande de 10.000, nous pouvons faire les modifications et les additions que désirent les candidats.

Nous avons également mis en vente cette semaine :

Pour les Bêtes

La Guirlande de Jo

La tribu des Chautemps

Jaurès et Rochette

par Urbain Gohier

Quatre suppléments à dix centimes.

Les réclamer dans tous les kiosques.

Tous nos abonnés les ont reçus gratuitement.



Le guet-apens.

Du *Figaro* :

Le Mans, 25 avril, 11 h. ½ soir.

A la réunion du Tronchet, tenue dans l'après-midi, M. Caillaux avait dit à MM. Piot et Téry : « On ne vous permettra de parler qu'à une condition, c'est que vous veniez ce soir à la réunion de Mamers. »

« C'est entendu », répondirent les contradicteurs. Et bien que Le Tronchet soit à cinquante kilomètres de Mamers, ils furent très exacts au rendez-vous, ou plutôt en avance d'une grande heure, car M. Caillaux, se disant fatigué, n'arriva qu'à neuf heures et demie au théâtre.

Et la réunion avait lieu ; la porte n'était ouverte qu'aux membres du comité, c'est-à-dire aux partisans de M. Caillaux ; les autres habitants de Mamers, traités en suspects, ne furent admis qu'au poulailler et en très petit nombre.

MM. Piot et Téry durent insister pour se faire admettre dans la salle et rappeler l'engagement pris par M. Caillaux. Ils furent aussitôt conduits comme deux prisonniers dans un coin de la salle, où des agents de la Sûreté les surveillèrent étroitement ; c'est en vain qu'ils demandèrent à monter sur la scène et à y prendre une des places réservées aux orateurs, et quand M. Caillaux survint, acclamé par ses fanatiques, le président déclara nettement qu'après sa conférence la parole ne serait accordée qu'aux électeurs de la circonscription qui en feraient la demande.

MM. Piot et Téry protestèrent en vain qu'ils avaient été invités par M. Caillaux lui-même. Celui-ci commença sa conférence par une bordée d'outrages à leur adresse, furieusement applaudi par ses partisans qui obéissaient visiblement à un mot d'ordre.

M. Caillaux ayant dit : « Ce sont des vendus et je vais vous dire qui les paie », M. Téry put interrompre : « Ne cherchez pas, c'est le Crédit foncier argentin », ce qui déchaîna un tumulte.

Vingt énergumènes se ruent sur l'interrupteur, qui crie : « Ce n'est pas un rendez-vous, c'est un guet-apens ».

M. Caillaux se précipite au bord de la scène et feint de tendre la main à M. Téry pour lui permettre de se retirer par les coulisses.

MM. Téry et Piot refusent cette protection outrageante et préfèrent sortir en se frayant un passage à travers la meute hurlante : « Vous pouvez nous tuer, dit l'un, mais il reste encore assez de journalistes pour nous venger. »

Leurs Procédés.



Mamertins. Nom donné aux soldats d'un célèbre corps de mercenaires qui passèrent en Sicile au service d'Agathocle, puis se révoltèrent et s'installèrent à Messine, après l'avoir ravagée. Les Mamertins vivent de brigandages.
Dict. Larousse.

A M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
DE MAMERS.

Monsieur le Procureur,

Mes afficheurs se sont arrêtés hier soir 23 avril pour passer la nuit à l'hôtel du Soleil d'Or, dans la commune de Saint-Rémy-des-Monts, près Mamers. Ils ont garé leur voiture de louage dans une remise de l'hôtel. Ce matin, au moment de partir pour continuer leur travail, ils ont constaté que l'on était venu pendant la nuit crever à coups de couteau les

quatre pneumatiques de la voiture ainsi que le pneumatique de secours. On avait en outre brisé un organe essentiel du moteur.

Les afficheurs ont fait constater par le maire de la commune les dégâts ci-dessus énoncés.

Le chauffeur s'appelle Dolbeau, demeure 18, rue Jan-Kowski au Mans et appartient à la Compagnie des Taxi-autos, place de la République au Mans.

L'afficheur se nomme Cordier et fait partie de l'agence d'affichage Surcin, 12, rue du Porc-Epic, au Mans.

Dès que j'ai connu les faits, je me suis rendu, à 1 h. 1/2, à la gendarmerie de Mamers pour y déposer une plainte. Le maréchal de logis m'ayant répondu qu'il ne pourrait pas la suivre avant deux jours, j'ose espérer, Monsieur le Procureur, qu'il vous sera possible d'accélérer quelque peu l'enquête. C'est pourquoi je crois devoir déposer ma plainte entre vos mains.

Veuillez, etc.

JEAN PIOT.

24 avril 1914.

Une affiche utile

L'ŒUVRE a fait imprimer une affiche reproduisant en fac-similé la phrase principale de la lettre Ton Jo :

« J'ai écrasé l'impôt sur le revenu en ayant l'air de le défendre. »

Cette affiche intitulée : **Le mort qui parle**, contient en outre l'article vengeur de Gaston Calmette.

Les candidats honnêtes peuvent en avoir besoin.

Ils la trouveront, dans nos bureaux, au prix de cinq francs le cent.

Dans la mare

Etude de mœurs électorales

Quand nous sommes partis pour Mamers, nous n'avions aucune illusion sur le résultat immédiat de notre effort. Mais je pensais : « Si Caillaux est battu, c'est excellent; s'il est élu, c'est meilleur encore. S'il reste sur le carreau, ce sera une première satisfaction donnée à la conscience publique et cet échec suffira peut-être à déterminer une orientation nouvelle de la politique française. Si les Mamertins nous renvoient leur Caillaux, cette élection soulèvera un tel dégoût dans la France entière que le scrutin d'arrondissement n'y survivra pas. »

Ainsi cuirassés d'optimisme, nous étions parfaitement sûrs, quoi qu'il arrivât, d'avoir fait de bonne besogne. Ah! si nous avions pu la commencer quinze jours plus tôt! Si nous n'avions pas eu à lutter non seulement contre Caillaux, mais contre la préfecture, la poste, les imprimeurs, les argousins, les malandrins, et contre M. d'Aillières lui-même! Car ce fut le comble : le concurrent de Caillaux ne réussit pas à comprendre que, si nous n'avions pas les mêmes idées, si nous ne combattions pas l'ennemi commun avec les mêmes armes (les siennes étaient singulièrement émoussées!) tous les coups que nous porterions devaient aider à sa victoire, qui était celle du bon sens et de la plus élémentaire moralité! Dans l'espèce, il ne s'agissait pas de choisir entre deux opinions politiques, mais entre un conservateur et un assassin, et devant cette alternative, si répu-

blicain que je sois, j'avoue que je n'hésite pas un seul instant à préférer le conservateur.

Du moins, nous avons pu voir de près à quel degré de putréfaction est parvenu le plus corrompu de nos « bourgs pourris ». Nous avons pu prélever dans la « mare » quelques échantillons de vase, et les analyser à loisir.

Ecoutez d'abord le chœur des grenouilles. Ce document, publié par l'*Eclair*, nous donne le la. Le 23 avril, c'est-à-dire deux jours avant l'élection, le maire et les conseillers municipaux de la Ferté-Bernard adressaient à tous leurs administrés ce chef d'œuvre de cynisme :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LA FERTÉ-BERNARD, SARTHE.

La Ferté-Bernard, le 23 avril 1914.

Chers Concitoyens,

... Pensant faire notre devoir, nous nous permettons de vous dire à la veille des élections quels sont les principaux services qui nous ont été rendus par notre dévoué député, avec quel empressement il a toujours appuyé nos projets et combien nous serons encore heureux d'avoir son appui dans l'avenir.

Tout d'abord, nous nous permettons de vous rappeler que si à l'heure actuelle nous avons ce bel hôpital où tous nos vieillards et malades sont assurés d'être bien traités et soignés pendant leurs vieux jours, c'est grâce à l'appui de M. CAILLAUX qui, en une seule fois, nous a fait obtenir du Pari Mutuel la jolie SUBVENTION DE 65.000 francs, et si l'hiver prochain dans cet hôpital depuis les chambres des sœurs jusqu'aux promenoirs il règne, grâce au chauffage à la vapeur, une chaleur douce même pendant les grands froids, c'est encore à la HAUTE INFLUENCE DE M. CAILLAUX que nous le devons ; en effet, il vient de nous faire obtenir une subvention de 12 000 francs pour ce travail s'élevant à la somme de 17.415 fr. 25. Il n'est pas inutile de dire également à propos de ce chauffage que précédemment il était pour ainsi dire impos-

sible de soigner convenablement la fièvre typhoïde et que maintenant cette terrible maladie pourra être combattue avec beaucoup plus d'efficacité.

Rappelons également qu'il y a quelques mois, afin d'assainir tout un quartier et éviter à la ville un procès qu'elle aurait certainement perdu, le Pari Mutuel, après d'énormes difficultés à cause de règlements d'hygiène peut-être un peu trop sévères, nous a accordé une subvention de **15.000 francs** pour un travail de 22.000 fr. Si nous ajoutons à cela les 3.965 francs pour l'agrandissement de l'Ecole de Saint-Antoine sur un montant total de 7.800 francs et les 11.203 francs accordés pour l'Ecole des filles, nous arrivons à un

**Total de Subventions de 107.170 francs
dans ces dernières années.**

Il est utile de vous dire également que nous sommes la *seule municipalité* qui ait pu obtenir par décret l'autorisation de contracter un emprunt avec faculté de remboursement en 50 ans pour la construction de l'Abattoir; il n'est jamais accordé que 30 ans, et chacun comprendra que, si nous étions obligés d'amortir cet abattoir en 30 ans au lieu de 50 ans, les taxes seraient beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont.

En ce qui concerne le service d'eau, le projet n'est arrivé au ministère que depuis un mois environ; cependant déjà nous avons l'assurance qu'exceptionnellement pour la Ferté, nous allons être autorisés dans quelques jours à procéder aux adjudications et commencer les travaux au beau temps. Nous avons également l'assurance d'être compris dans la prochaine répartition des fonds du Pari Mutuel, alors que certaines municipalités attendent des années et des années pour voir arriver leur tour. Nous pouvons également être certains qu'avec un appui aussi puissant, une très large subvention nous sera accordée.

En dehors de ce projet, vous n'ignorez pas, chers concitoyens, que nous avons demandé l'agrandissement de la gare, agrandissement réclamé par tous nos commerçants; que nous allons faire construire une Ecole maternelle avec dortoir, ce qui rendra de grands services à la classe ouvrière, et il ne vous échappera pas que là encore, pour ces différents projets, l'appui de M. Caillaux nous sera d'une utilité inappréciée.

Nous ne signalons ici que les principaux services rendus; il faudrait un livre pour réunir tous ceux qui ont été rendus individuellement; aussi espérons-nous

que la calomnie n'aura pas de prise sur vous et que vous prouverez que cette vieille vertu française qui se nomme la reconnaissance est une des principales vertus des Fertois.

DESNOS, SEGOUIN, BRETON, COTTIN, CH. TESSIER, BROCHERIEUX, PÉAN, LAVIE, GOUIN, GENISSON, CHOTARD, LINAIS, LAUGER, SAUSSEREAU, VOISIN, SURCIN, LEMONNIER, JEULIN, BOJU.

Il est impossible de mieux poser la question. Donnant, donnant. Pas un mot des réformes à l'ordre du jour, pas un mot des intérêts généraux du pays, de ce pays qui s'appelle la France, non Mamers, ni La Ferté. Quel sera le meilleur représentant de la circonscription? Le plus digne? Non, le plus capable de rendre des services, et des services personnels, «individuels», comme le spécifient les édiles fertois. Pas de programme, un marché. Pas de phrases : une addition. Total 107.170 francs et des centimes. C'est sans réponse.

A Mamers, on vous dit pareillement : « M. Caillaux a donné de l'eau à la ville sur les fonds du pari mutuel. » Toujours le pari mutuel! Il faut explorer ce coin de la Sarthe pour comprendre quel rôle fondamental tient dans la République cette institution suspecte. « Tolérez-nous, disent aussi les tenanciers de tripots aux tyranneaux du régime, et, en échange, je fournirai l'argent nécessaire pour vous maintenir au pouvoir. Nous sommes le vice, vous êtes le crime: nous sommes faits pour nous entendre et nous soutenir. Criez tant qu'il vous plaira : *A bas la calotte!* L'essentiel c'est que vous ne disiez jamais : *A bas la cagnotte!* »

—

On découvre du même coup comment un électeur de la Sarthe, conscient et organisé,

doit se représenter la République : un énorme tas de pièces de cent sous que les députés partagent entre leurs clientèles. Le plus fort, le plus gros bouscule les autres et prend la plus large part. Aux dépens du reste de la France ? Evidemment ; et puis après ? Non seulement on ne s'en excuse pas, mais on en tire argument et vanité. Relisez la prodigieuse épître des conseillers fertois : ils ont soin d'expliquer à leurs électeurs, que, grâce au « puissant » Caillaux, La Ferté-Bernard aura tout de suite « un très large subvention ». Si Caillaux n'était pas « un peu là », la ville serait, comme les autres municipalités, obligée d'attendre « des années et des années » un maigre secours...

C'est le favoritisme élargi, avoué, érigé en système de gouvernement...

Gagnez la campagne et interrogez les paysans. Ceux-ci sont également satisfaits parce que le privilège des bouilleurs de cru ne court plus aucun risque, grâce à « mösieu Kâyô ». Et les primes qu'il a fait accorder à la culture du chanvre leur assurent l'aisance. Ils savent aussi que s'ils votent bien, c'est-à-dire pour « mösieu Kâyô », la République n'a rien à leur refuser : il leur suffit d'en toucher un mot au maire pour obtenir toutes les faveurs qu'ils désirent. Et les curés eux-mêmes, pourvu qu'ils soient de bonne composition, n'auront qu'à faire un signe pour faire pleuvoir sur leur église la manne radicale-socialiste. Qu'ils avouent avoir besoin de vingt-cinq louis, et immédiatement ils en recevront cinquante. Ainsi Caillaux apaise et gagne à sa cause des adversaires éventuels ; il se concilie du même coup la sympathie du « pésan », qui, si utilitaire qu'il soit, garde cependant, ne fût-ce que par habitude atavique, un « vieux restant » de croyance,

juste ce qu'il lui en faut sans doute pour demander au ciel ce qu'il ne peut attendre de « mösieu Kâyô ».

Allez dans ces conditions parler à ces gens des grandes questions qui préoccupent à cette heure l'opinion publique. Le Congo ? Agadir ? Ça n'est pas dans la circonscription. L'affaire Rochette ? Racontez-la aux Mamertins, et c'est un sentiment d'admiration que vous exciterez dans leur âme. N'oubliez pas que le Normand est resté le plaideur classique, et que le Manceau est un Normand double. « Comment, il a fait ça, mösieu Kâyô ? Il a fait marcher le procureur général et le président du tribunal de Paris ? Ma fine, faut-il qu'il ait le bras long ! » Et chacun songe à part soi que le jour où il aura un procès, il sera sûr de le gagner grâce à mösieu Kâyô : voilà toute la « moralité » que notre Sarthois tire de l'affaire Rochette.

Il est bien certain, d'ailleurs, que dans le département toute la mécanique judiciaire et administrative ne fonctionne qu'avec l'agrément et pour l'agrément du satrape. Nous l'avons éprouvé nous-mêmes quand nous allâmes, Piot et moi, déposer une plainte à la gendarmerie de Mamers contre les « inconnus », si faciles à connaître, qui, à Saint-Michel des Monts, avaient démolî pendant la nuit l'automobile de nos afficheurs. Le brigadier de service nous a simplement et copieusement « engueulés ». « N'insistons pas, dis-je à Piot, c'est nous qu'il fourrera en prison ». Et nous étions déjà sur la place que nous entendions encore les éclats de voix de l'irascible gendarme. Je le recommande tout spécialement à « mösieu Kâyô » pour une médaille ou une gratification. Brave Pandore ! Comment Mme Caillaux peut-

elle dire qu'il n'y a plus de justice en France ?
Ne serait-elle jamais allée à Mamers ?

Comme un bâton plongé dans l'eau paraît brisé, tous les arguments plongés dans la mare se déforment et se faussent. Nos lecteurs se souviennent qu'une de nos affiches reproduisait l'article de Calmette avec la fameuse phrase : « J'ai écrasé l'impôt sur le revenu en ayant l'air de le défendre. » Un de mes amis, qui habite la Sarthe, me dit après l'avoir lue : « Surtout, gardez-vous bien d'afficher cela ! — Pourquoi donc ? — Parce qu'il n'y a pas meilleur éloge de Caillaux. — Vous trouvez ? — Non, moi, je ne trouve pas, mais les *paysans* ne raisonnent pas comme nous. Ils penseront : « Comment ! Môsieû Kâyô a fait semblant de défendre l'impôt sur le revenu et il l'a écrasé ? Mais alors, il les a tous roulés, une fois de plus ! Ah ! c'est un malin que notre député... » Sa duplicité même deviendra pour eux une raison de l'estimer davantage. Sans compter que la réforme fiscale les inquiète et que Caillaux s'entient prudemment là-dessus à des déclaration diffuses. Quand on le presse, il à le front de répondre : « L'impôt sur le revenu, mes amis, c'est tout bonnement la suppression de votre feuille de contributions ! » Mais l'imposture est tout de même trop grosse pour dissiper toutes les inquiétudes. Si vous venez dire aux paysans qu'au fond le véritable dessein de « môsieû Kâyô », son idée de « derrière la tête », c'est d'écraser l'impôt sur le revenu, ils lui seront aussi reconnaissants de son intention qu'ils sont charmés de son hypocrisie.

Ainsi du reste. Caillaux connaît à merveille cette mentalité paysanne, et il l'exploite avec

une grossière, mais sûre adresse. Il faut l'avoir vu évoluer au milieu de ses électeurs pour concevoir précisément ce qu'est le politicien du présent régime. A Paris et à Mamers, Caillaux tient deux rôles très différents, dont il ne perd pas son temps à effacer les contradictions. A Paris, Caillaux est le chef du parti radical-socialiste uniifié ; mais dans sa circonscription, Caillaux n'est plus qu'un simple « républicain », de nuance indécise.

Au cabaret du Tronchet, devant cinquante paysans je lui demande : « Mais vous êtes bien le président du comité radical-socialiste ? » Il me fait signe que non. « Comment non ? » Contraint de s'expliquer, il lâche du lest : « Comité radical, soit, mais pas radical-socialiste... Socialiste, jamais ! »

De même à Paris, Caillaux mange du curé avec Doumergue ; mais à Mamers, il le nourrit. « Vous avez vu, dit d'Estournelles aux paysans de Sceaux-sur-Huisne, vous avez vu comme M. Caillaux serre la main à M. le curé. »

Nous avons vu aussi comme la cornette des religieuses pointe discrètement au détour d'une phrase dans l'étonnante lettre des conseillers fertois : « Si l'hiver prochain dans cet hôpital depuis les chambres des sœurs jusqu'aux promenoirs il règne une chaleur douce, c'est encore à M. Caillaux que nous le devons... » Lui, anti-clérical ? Quelle plaisanterie ! C'est lui qui fait reconstruire le clocher du village ; c'est lui qui chauffe les bonnes sœurs à la vapeur !

En fin de compte, est-ce que tout le monde, citadins ou villageois, fonctionnaires ou commerçants, clers ou laïcs, est-ce que tout le monde ne jouit pas de cette même « chaleur

douce » que répand sur toute la circonscription le rayonnement de sa gloire ? Qu'est-ce qu'ils ont donc à nous raconter, ces gens de Paris ? Et pourquoi viennent-ils nous déranger chez nous ?

Quand nous essayâmes d'exposer à Sceaux-sur-Huisne les griefs de la France contre Caillaux, toute la réplique du sénateur d'Estournelles de Constant tint dans cette phrase d'apparence innocente : « *Ce sont des journalistes qui viennent de Paris en automobile !* »

Thème d'un réquisitoire qu'il a développé en trois points :

1^o *Journalistes*, et le journaliste est mal vu dans la Sarthe depuis que Calmette a fait le « malheur » de Mme Caillaux, — car c'est ainsi que l'on y présente, compendieusement, l'assassinat de Calmette ;

2^o *de Paris*. « Ce sont des Parisiens, qui viennent nous faire la leçon à nous autres paysans (c'est d'Estournelles qui parle) parce que nous sommes trop bêtes pour comprendre tout seuls ce qui se passe. »

3^o *En automobile*. Autrement dit : « Ce sont des chauffeurs, de ces terribles chauffeurs qui se ruent vertigineusement sur vos routes, écrasant vos poules et vos bestiaux. »

Ca, ce fut peut-être l'objection décisive, qui emporta tout. Elle se traduisit immédiatement dans l'auditoire par le cri : « Enlevez-les ! A bas les Parisiens ! »

Notez que le baron d'Estournelles de Constant, qui joue comme Doumergue au « fin rural », habite dans le plus beau quartier de Paris, 78 bis, avenue Henri-Martin, un somptueux appartement; il ne le quitte au temps chaud que pour aller villégiaturer dans son château de Clermont-Créans, qui est dans la

Sarthe, mais n'a rien de commun avec une ferme; notez qu'à la même heure le frère de M. le baron était justement chargé d'administrer le théâtre national de l'Odéon, qui, s'il est un peu loin du centre, se trouve néanmoins à Paris; notez aussi que le même baron d'Estournelles avait à la porte une magnifique limousine, avec un chauffeur tout galonné d'or. Notez encore que nous parcourions péniblement la circonscription dans un médiocre tacot de louage, payé au kilomètre, dont les pannes trop fréquentes nous mettaient au désespoir; que la trompe de la voiture avait comme nous une extinction de voix, et qu'en guise d'avertisseur nous soufflions tour à tour dans une pauvre petite trompette, pareille à celle des boulangers et des conducteurs de tram. Ça ne faisait rien : pour M. d'Estournelles, pour M. Caillaux et ses séides, nous symbolisions l'or, la haute banque, toute la corruption de la capitale; nous étions les « riches » qui rechignent à payer l'impôt sur le revenu; nous étions par dessus tout les Parisiens abhorrés, *l'ennemi* ! Car dans la Sarthe, on dit maintenant *les Parisiens* du même ton qu'en 1870 on disait *les Prussiens*. Et c'est par là, vraiment, par cette abominable excitation à la haine, que ce d'Estournelles doit encourir l'universel mépris. Ne cherchons pas pour quelles indignes raisons ce prétendu pacifiste se ravale à tenir ces propos de guerre civile. Nous avions jusqu'à ce jour, avec le monde civilisé, considéré ce monsieur comme un négligeable imbécile. Il faut le voir tel aujourd'hui qu'il se montre, et proclamer ici posément qu'il n'est pas de plus authentique fripouille.

— Que pouvions-nous répondre à ces accusa-

tions dérisoires ? Que nous étions tous les deux, Piot et moi, fils de paysans, et qu'on ne pouvait décemment nous reprocher d'avoir terminé nos études à Paris dans la première école de France ? Nous n'en avions pas le cœur. Au surplus, on ne nous en laissait pas le loisir, et quand une accalmie venait à se produire, nous en profitions vite pour dire poliment :

— M. Caillaux, dans sa dernière affiche, nous traite d'insulteurs à gages et nous dénonce comme des « professionnels de la calomnie ». Veuillez, je vous prie, lire notre affiche à côté de la sienne : vous n'y trouverez pas une épithète injurieuse ; rien que des faits établis, des textes officiels. Ils démontrent clairement que la question qui vous est posée n'est plus d'ordre politique : c'est une question de moralité toute naïve. Il ne s'agit même plus de vous prononcer sur l'œuvre et le passé de M. Caillaux, mais de prévoir son avenir, s'il est réélu député. Car vous ne pouvez ignorer qu'un procès va s'ouvrir en cour d'assises, et que l'accusée touche de près M. Caillaux. Peut-il affirmer dès aujourd'hui qu'elle sera acquittée ? (Au Tronchet, Caillaux s'écria : « Mais parfaitement ! ») Si M. Caillaux en est sûr, il nous est encore permis de ne pas partager sa certitude ; allons-nous avec lui préjuger le verdict du jury et, sans attendre que la « justice du peuple » se prononce, lui opposer un arrêt du suffrage universel ? Admettez un seul instant que Mme Caillaux soit condamnée à vingt ans, ou seulement à dix ans de réclusion ? Voyez-vous dans quel embarras vous allez placer votre élu ? Et, pour mettre les choses au mieux, ou au pis, supposez que votre député redevienne président du conseil, ou même, comme il ose encore l'espérer, président de la République. Le roi et la reine

d'Angleterre viennent nous rendre une nouvelle visite. Où M. et Mme Caillaux les recevront-ils ? A l'Elysée ou à Saint-Lazare ?

» Si M. Caillaux se sépare par un nouveau divorce d'une femme dont il a suggéré et approuvé le crime, il sera odieux. S'il se solidarise avec elle, comme c'est son devoir, imaginez-vous qu'il puisse jamais reprendre le pouvoir ?

» Non, le premier mouvement de Caillaux fut le bon, lorsqu'il résolut de se retirer provisoirement de la vie publique. Depuis lors, il a changé d'avis sur vos instances, car il prétend que vous avez vivement insisté pour qu'il consentît à se représenter. Mais peut-être, messieurs, n'avez-vous pas insisté tant que cela, et peut-être aussi n'avez-vous pas insisté tous. Quoi qu'il en soit, dans notre pays, les principes élémentaires de la bienséance exigent qu'un homme, quand il a été frappé par un grand « malheur », comme dit M. d'Estournelles, porte quelque temps le deuil. Vous allez certainement vous joindre à moi pour rappeler à M. Caillaux ce vieil et simple usage ; et s'il ne comprend pas aujourd'hui la nécessité de l'observer, vous vous chargerez demain, j'en suis sûr, de le lui faire comprendre. »

Voilà tout ce que j'aurais dit à Mamers ou quelque chose d'approchant, rien de plus, si on nous avait permis d'ouvrir la bouche. Mais les partisans de Caillaux qui nous avaient interdit l'accès de la salle à La Ferté-Bernard, nous interdirent à Mamers l'accès de la tribune. Caillaux qui nous avait invités à lui donner la réplique dans une réunion où l'on n'admettait que les membres de son comité présentant leur carte à la porte du théâtre, n'eut pas un mot pour faire reconnaître notre droit à la parole. Bien mieux : nous étions dans

la salle à huit heures, la réunion étant annoncée pour huit heures et demie. Caillaux se fit attendre jusqu'à neuf heures et demie, et la réunion, naturellement, ne commença qu'à son arrivée. C'est dire que pendant une heure et demie, au premier rang de l'orchestre, nous avons dû tenir tête à une foule en furie qui nous menaçait de mort. Il faut ajouter ceci : en retardant la réunion d'une heure, Caillaux escomptait sans doute un incident qui ne s'est pas produit. Énervée par l'attente, saoulée par ses propres vociférations, cette populace a fait mine à deux reprises de se jeter sur nous pour nous écharper. Si nous avions été assommés sur place, Caillaux, qui avait tout fait pour préparer l'attentat, n'eût pas manqué de s'en laver les mains. « Je n'y étais pour rien puisque je n'étais pas là... » Comme au *Figaro*.

A la réunion du Tronchet, Caillaux, à bout d'injures et de souffle, finit par me crier : « D'ailleurs vous êtes un lâche, et j'attends vos témoins ! »

Non, monsieur; je me suis battu bien souvent, trop souvent en duel, mais jamais avec un homme accusé d'assassinat.

S'il y eut des lâches, l'autre soir, à Mamers, nous pouvons le dire avec quelque fierté, maintenant que nous sommes rentrés en France : ce n'étaient assurément pas les deux hommes qui, seuls, sans autre arme que la vérité, sont allés au milieu de vos partisans vous défier de répondre à leurs accusations.

Vous pensiez peut-être qu'il vous suffirait de vous faire réélire, comme jadis le député Wilson, après le scandale de l'Elysée, pour arrêter une fois encore l'œuvre de la justice ? Allons donc, misérable fou ! C'est aujourd'hui que commence votre châtiment.

GUSTAVE TÉRY.

— 676 —



Ce que nous écrivent les Sarthois.

❖

Le Mans, 19 avril 1914.

Monsieur G. Téry, à l'*Oeuvre*, Paris.

Cher Monsieur,

Je viens de lire votre admirable et caustique Appel « Aux gars de la Sarthe », et au nom des Mancaux, je vous remercie de prendre ainsi leur défense. Malheureusement, il n'y a rien à faire sur les Mamertins et les Fertois, qui, mettant la politique à part, veulent garder « Mossieu Kayaux » pasqu'ils a trop ben arrosés, depuis seize années. Tous les délit de chasse et pêche, et ils sont nombreux par là, étaient sur « eune demande du Mâre » arrêtés par ordre de Mossieu Kayaux. Et qu'on avait des sursis, pour les gâs — et pi des subventions, des bourses pour nos églises et nos communes. Alors, s'pas, on sé ben c'qui nous donnait, on sé pas c'que frè l'aut' ; alors on votera pour Mossieu Kayaux. Pour c'qué d'sa fâme, paraît qu'c'est des menteries de Paris et des journalaeux. Calmette il est caché et aprè l'z'élections y r'viendra. — Et voilà ce qu'on dit dans la circonscription de notre financier célèbre. — Qu'y faire ? L'intérêt avant tout..

Caillaux qui se fait suivre dans toutes ses réunions par soixante types de chez Mme de Monaco (oh ! le socialiste) est tout seul à parler. J'en sais quelque chose. J'ai essayé dans neuf communes de lui demander raison de sa conduite : on m'a « sorti », et comment !

Bonne chance, M. Téry. Tâchez de nous en débarrasser, pour l'honneur de la Sarthe. Et merci pour les Manceaux.

CITEAU,
Marchand de porcs, à Charré.

— 677 —

Saint-Denis-des-Coudrais, par Tuffé (Sarthe)
27 avril 1914.

A M. Gustave Téry, directeur de l'*Œuvre*.

Monsieur,

Si mes renseignements sont exacts, les bulletins au nom de Jean Piot n'ont pas encore été distribués dans les communes. Les facteurs s'occupent d'en distribuer encore ce soir plus de la moitié. Ces bulletins ont été retenus à la poste pour n'être distribués qu'après l'élection.

Je ne suis plus électeur dans la Sarthe; mais je vous signale ces faits pour que M. Jean Piot voie ce qu'il a à faire.

Les facteurs ne pouvaient pas suffire à la besogne sans auxiliaires; on ne leur en a pas donné. Ne devait-on pas le faire?

N'y a-t-il pas lieu dans ces conditions de protester contre la validité de l'élection Caillaux?

Recevez, Monsieur, mes civilités.

YVES DE CLARADON,
Domfront (Orne).

Le 28 avril 1914.

Monsieur Jean Piot,

Je suis âgé de 74 ans et j'ai le malheur d'être maire dans l'arrondissement de Mamers. Je suis un des rares maires de cet arrondissement qui ont refusé de signer la profession de foi du sieur Caillaux. Je suis républicain depuis une époque antérieure au 16 mai, puisqu'à cette époque, j'ai été menacé par mon Sous-Prefet de mesures sévères si j'affirmais encore, en public, mes convictions républicaines.

Maintenant, monsieur, vous me connaissez aussi bien que je me connais moi-même.

Nous n'avons eu, dans notre circonscription, qu'un honnête homme qui a bien voulu combattre la candidature de l'illustre Caillaux et je me suis rangé avec lui. Il y a certainement plus républicain que lui et je suis du nombre, mais nous n'avions pas le choix. La parfaite honorabilité du candidat primait tout, et c'est déjà quelque chose.

Vous êtes venu chez nous et j'ai bien regretté de ne pas vous voir, mais vous avez dû emporter un bien mauvais souvenir de la façon d'agir des Manceaux. Pourtant, monsieur, ne les confondez

pas tous et, pour éviter cette confusion, je dois vous faire des excuses. Des partisans de Caillaux ont, paraît-il, agi à votre égard comme des goujats. Que cela ne vous surprenne pas: des ordres ont toujours été donnés en conséquence. Le sieur Caillaux a versé beaucoup de larmes (en apparence), il a imploré la pitié de ses auditeurs, comme un parfait comédien, en parlant des abominables calomnies dont il est victime, tous les jours.

Il était facile de tout nier par des affiches, mais il est plus difficile de le faire dans une discussion contradictoire. Aussi n'en fallait-il à aucun prix. Toute sa bande, dispersée dans la salle, arrêtait les contradicteurs par des: « A la porte, enlevez-le, etc... » et des coups accompagnaient souvent cet accueil bienveillant.

C'est, m'a-t-on dit, votre cas; et, pour comble de malheur, les deux principaux auteurs de cette lâche agression sont deux de mes administrés: un charcutier et un couvreur, qui étaient allés à la conférence de Caillaux, à Mamers. C'est pour cette raison que je vous fais des excuses. Croyez que les sincères républicains de l'arrondissement de Mamers ne sont point solidaires de ces gens-là.

Nous sommes malheureux, voilà tout; mais nous implorons le secours de la presse pour mettre la chose au point. Si l'arrondissement de Mamers est la risée de la France entière, tous les honnêtes gens feront des exceptions et ils ne croiront jamais que les électeurs, même les égarés, sont pour un individu taré.

Comme je suis trop vieux pour répondre moi-même à une polémique, mon nom ne devra pas être livré à la publicité, mais tirez de ma lettre le parti que vous voudrez.

J'ajoute que, si par hasard, une cause vous amenait dans notre pays, ainsi que M. Téry, je serais très honoré, si, en me prévenant à l'avance, vous vouliez bien passer quelques instants avec moi.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

[Il y avait un intérêt supérieur à publier cette lettre: elle montre sous quelle tyrannie l'on vit à Mamers. Nous rememons celui qui a eu le courage de l'écrire et nous nous empêsons de le rassurer: nous ne livrerons pas son nom. Quant à la polémique, c'est nous qu'elle regarde, et nous en faisons notre affaire.]

BULLETIN

L'Odéon aux enchères!

On nous écrit :

L'aventure d'Antoine a fait lever le nez à plusieurs agences qui s'offrent à sauver la situation. La plus grande a dit : « Attention, Monsieur le Ministre ; si vous ne protégez pas les manuscrits des auteurs plus ou moins en vogue, nous mettrons le prochain directeur en quarantaine!... Et la quarantaine de la rue Chaptal, c'est grave... Nous devons être des auteurs « privilégiés » dans la liquidation, car nous ne sommes pas des commerçants ou des industriels. »

Puis, insidieusement : « Si un de nos écrivains avait en mains la direction, ça arrangerait bien des choses... Il y en a qui sont fort habiles, qui mènent déjà des tas d'affaires à la fois... On choisirait un de ceux qui ont le plus de sympathies à la Commission ; et vous, Monsieur le Ministre, vous auriez la paix ! Ajoutez à cela que notre protégé serait soutenu par la Société, par la grande Société, par tous ceux qui ont intérêt à être bien avec la Société, et ce serait le Paradis terrestre!... »

Voilà pourquoi tel qui pourrait avoir des titres n'ira pas à l'Odéon.

Un des deux ou trois sous-comptoirs d'entrepreneurs de la rue Henner va donc choisir un candidat pas trop gênant, qui, une fois agréé par le deuxième et le premier banc de la Commission, ira rue de Vaugirard.

On verra ainsi au boulevard les gros chefs solidement installés, et, près du Luxembourg, les sous-verges, qui, sans avoir toutes les vertus des premiers, défendent les portes de la cité...

Si cette deuxième catégorie d'auteurs ne vaut rien, l'agence fera faire des pièces dans ses bureaux ou dans les mansardes des Batignolles. M. X ou M. Y signeront ces pièces, et l'on vivra

Ainsi s'introduira à l'Odéon l'épicerie théâtrale de la rue Chaptal.

Au moment où l'Etat prend la défense des artistes contre les agences d'affaires théâtrales, une de ces agences va-t-elle s'installer en souveraine à l'Odéon ?

— 680 —

La huitaine écoulée a témoigné de tendances plutôt médiocres dans l'ensemble. On se l'expliquera facilement pour peu que l'on songe à la gravité des nouvelles venues ou des événements qui se sont déroulés durant cette période. Le marché financier manque beaucoup trop de vigueur, depuis trop longtemps, pour se montrer bien résistant dès que quelque circonstance défavorable vient à se présenter; or, elles ne manquent guère depuis quelque temps.

D'une part, la santé de l'empereur d'Autriche a donné de vives appréhensions et l'on sait quelle importance on attache, dans les milieux financiers et politiques, à sa présence à la tête du gouvernement austro-hongrois, estimant que sa disparition pourra être le signal de graves conflits intérieurs.

D'autre part, les rapports entre les États-Unis et le Mexique ont pris brusquement une tournure belliqueuse, qui s'est traduite par le débarquement des troupes américaines à la Vera Cruz et par la déclaration du président Huerta qu'il ne garantissait plus la sécurité des étrangers et en particulier des Américains qui sont établis au Mexique.



PETITE POSTE

Répondre à T. Leroi à l'Oeuvre, qui transmet les lettres.

Pour les grands diners. — Où trouver dans une maison honnête des vins authentiques en bouteilles et par petites quantités, que les dispositions nouvelles de la vie moderne ne permettent plus d'acheter en fûts ?

M. Laporte, concessionnaire depuis 15 ans du buffet fameux de la gare de Laroche, tout près de Chablis (le royaume du vin blanc), fait de petits envois.

M. Laporte est un gourmet, un connaisseur.

Demandez-lui les vins précieux de notre vieille Bourgogne, où il habite et qu'il amassa dans sa cave : des Pommard, des Corton, des Chambertin, des Romanée, des Chablis, des Clos Vougeot. Cela s'envoie très bien par caisse de 25 bouteilles ou par colis postal.

PLUS DE CORS. DURILLONS. ŒILS DE PERDRIX. par l'emploi de la **POMMADÉ RADICALE** (marque déposée). Pour recevoir un tube avec mode d'emploi, envoyer 1 fr. 75 en mandat ou timbres à E. THOUVENIN, Pharmacien de 1^{re} classe, à SAINT-LOUUP-sur-SEMOUSE (Hte-Saône).

Chassis 30 HP de Dion-Bouton AY, en gris, sans pneus, à vendre 3 500 fr. Marche bien. Un chassis 30 HP vaut 13.000 fr. et fait une excellente voiture de tourisme. Carrosserie pour 500 francs.

Vient de paraître :

Henri DUTRAIT-CROZON

GAMBETTA

et

LA DÉFENSE NATIONALE

1870 - 1871

Le nouveau livre de l'auteur du fameux *Précis de l'Affaire Dreyfus* est la seule étude d'ensemble publiée sur ce sujet. Suivant sa méthode habituelle, l'auteur a présenté des faits, indiquant toutes ses sources et corroborant chacune de ses assertions par un document. Aussi son livre sera-t-il pour tous, admirateurs ou adversaires de Gambetta, un guide précieux dans l'étude de cette période décisive de notre histoire. Cet ouvrage, fruit d'un travail considérable et d'une science sûre, classe son auteur au premier rang des historiens de la période contemporaine.

Un volume in-8° écu de 584 pages. 6 fr.

Charles MAURRAS et H. DUTRAIT-CROZON
10^e Mille

Si le coup de force est possible

Un volume in-18. 1 fr.

Récente publication : 7^e Mille

Léon DAUDET

FANTOMES ET VIVANTS

Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques
et médicaux de 1880 à 1905

Un volume in-16 double couronne de 350 pages. . . 3 fr. 50

Rappel d'actualité : 11^e Mille

Du même auteur

L'AVANT-GUERRE

Etudes et documents sur l'espionnage juif-allemand en France
depuis l'Affaire Dreyfus

Un volume in-16 de XVI-318 pages. 3 fr. 50

Charles MAURRAS 8^e Mille

KIEL ET TANGER

1895 - 1905

La République française devant l'Europe

Nouvelle édition revue, augmentée d'une préface : De 1905 à 1913
et de nombreux appendices

Un volume in-18 de CXVIII-432 pages. 4 fr.

Tous ces ouvrages, édités par la **Nouvelle Librairie Nationale**,
11, rue de Médicis, à Paris, sont envoyés franco contre mandat.

Notre Programme

L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'ŒUVRE dénonce toutes les tares et toutes les hontes du « régime abject ».

L'ŒUVRE est la voix de tous ceux qui, sans distinction d'opinion, éprouvent le besoin de crier :

— Assez ! Tout, mais pas ça !

Ceux qui trouvent que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques ne lisent pas **L'ŒUVRE**.

C'est dire qu'elle est lue par tout le monde.

Abonnez-vous à **L'ŒUVRE** ! Faites des abonnés à **L'ŒUVRE** !

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs.

BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)*

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

*Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.***

*Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.***

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

COURRIER IMMOBILIER

Beaucoup de propriétaires fonciers cherchent à se débarrasser de leurs domaines, effrayés qu'ils sont par la cherté croissante de la main-d'œuvre et les exigences de plus en plus grandes du fisc. Ils ont tort croyons-nous, car la plupart du temps ils remplacent des propriétés d'une valeur certaine et d'un rapport parfaitement sûr, sinon très rémunératrice, par des papiers fort bien coloriés mais d'un avenir plus douteux.

Quoiqu'il en soit, ces gros revenus que la terre de France ne peut plus donner, pourquoi ne pas aller les demander à des terres plus neuves, où presque tout est à créer encore, mais aussi, où les chances de plus-value sont abondantes et certaines. Tout le monde sait les fortunes colossales qui se sont édifiées en Argentine où des territoires propres à la culture des céréales et à l'élevage du bétail ont permis à leurs possesseurs de réaliser d'énormes bénéfices.

Tout près de la France le Maroc offre des qualités toutes pareilles; depuis l'antiquité on connaît le Maroc comme un réservoir à blé sans pareil; déjà les domaines que l'on pouvait avoir au début de la conquête, dans la Chaouia, la région la plus fertile et la mieux située, pour une bouchée de pain, ont augmenté considérablement de valeur; mais ce n'est rien à côté de ce que réserve l'avenir.

La Société Foncière de France et des Colonies a des correspondants à Casablanca qui connaissent admirablement le pays et sont au courant de la valeur réelle de tous les domaines que l'on peut acquérir. Ils ont organisé l'exploitation des terres que les propriétaires ne peuvent cultiver eux-mêmes et se tiennent à la disposition de ceux qui voudraient se rendre sur place pour leur faciliter les débuts dans le pays.

En un mot, il y a au Maroc pendant quelque temps encore des possibilités d'opérations très avantageuses dont la Société Foncière de France et des Colonies serait heureuse de faire profiter les lecteurs de l'Œuvre.

Nous rappelons que la Société Foncière de France et des Colonies se tient à la disposition des lecteurs de l'Œuvre, sans demander aucune provision d'avance, pour l'achat et la vente de tous immeubles terrains, domaines, pour tous prêts hypothécaires. Elle peut aussi construire à crédit pour tous les propriétaires d'un terrain qui peuvent disposer du quart du capital nécessaire à la construction.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à M. l'Administrateur délégué de la Société Foncière de France et des Colonies, 3, rue Marivaux, Paris.

TOUT VILLE



Lundi 4 Mai et jours suivants

**TROUSSEAUX
pour HOMMES**

Tout plus élégant et meilleur marché que partout ailleurs

